

Règlement d'intérieur - Interior rules

1. Utilisation de l'eau, du chauffage, de l'électricité Use of water, heating, electricity

Les occupants sont priés d'utiliser les installations électriques, sanitaires, et de chauffage de manière « normale » :

- Ne pas laisser couler l'eau des installations sanitaires en cas d'inutilisation
- Ne pas laisser les éclairages allumés en cas d'absence
- Mettre les radiateurs sur la position minimum (*, Min, ou 0 en fonction des appareils) en cas d'absence – Couper les radiateurs en saisons chaudes
- Couper les appareils électriques en cas d'absence

En cas d'utilisation excessive, les occupants devront payer un supplément de charges à la fin de leur bail.

Tenants are requested to use electrical, water, and heating equipment in a « normal » way :

- Cut the water when it is not used
- Switch off lights during absence
- Reduce power of heating to the minimum position (*, MIN, 0, depending on equipment) during absence – Switch heating OFF during warm seasons
- Switch off electrical equipments during absence

In case of excessive use, tenants will have to pay additional charges at the end of their occupation.

2. Utilisation des toilettes Toilet use

Seul le papier de toilette peut être jeté dans les toilettes. Tous les autres objets doivent être jetés dans la poubelle.

Only toilet paper can be thrown in the toilet bowl. All other items must be put in trash.



3. Utilisation d'internet

Internet use

L'abonnement internet fourni est prévu pour un usage « normal », excluant les usages multimedia tels que téléchargements de musique, video, streaming, TV online, etc. Conformément à la réglementation belge en vigueur, il est également interdit de pirater des films et de la musique sur internet via les systèmes de P2P, newsgroup, ou toute autre technique.

The internet access provided is foreseen for a « normal » use, excluding any multimedia use like music & video download, streaming, online TV, etc.

According to Belgian law, it is also strictly forbidden to download music, movies, etc. on the internet via P2P, newsgroup, or any other mean.

4. Visites - Guests

- Les visiteurs externes sont admis durant la journée et la soirée
- Seuls les locataires identifiés dans le contrat de bail sont autorisés à séjourner dans l'appartement
- Les parents & amis sont exceptionnellement admis pour une durée ne dépassant 3 nuits

- External guests are admitted during days & evenings
- Only tenants identified in the rent contract are allowed to stay in the apartment
- Parents & friends are exceptionally admitted to stay for a duration of maximum 3 nights

5. Les animaux sont interdits dans la maison et les appartements

Animals are not allowed in the house and in the apartments

6. Il est strictement interdit de fumer dans la maison et dans les appartements

Smoking is strictly forbidden in the house and in the apartments

7. Sécurité - safety

Les occupants de l'immeuble sont priés de

- Toujours fermer la porte d'entrée après leur passage
- Fermer la porte d'entrée à double tours durant la nuit et les weekends
- Informer le propriétaire de tout problème de sécurité dans l'immeuble

All occupants are requested to

- Close the main entry door behind them
- Lock the entry door completely during nights and weekends.
- Inform the landlord of any safety problem in the building

8. Respect des voisins et de l'immeuble

Respect of Neighbors and of the building

Par respect pour les autres occupants, les locataires sont priés de

- Ne pas faire de bruits dans les couloirs
- Limiter le volume des appareils audio & TV à un niveau raisonnable

- Ne pas organiser de soirée sans l'accord explicite de l'ensemble des occupants de l'immeuble et sans en informer le propriétaire
- Maintenir les communs en bon état de propreté

By respect of other tenants, all tenants are requested

- Not to make noise in the corridors at night
- To limit the volume of audio & TV at a reasonable level
- Not to hold parties without the explicit agreement of all occupants of the building and without informing the owner
- Maintain the shared places of the building in a good state of cleanliness

9. Frais à charge des locataires **Costs to be borne by the tenants**

Les frais suivants sont à la charge des locataires :

- Produits et matériel de nettoyage durant le séjour
- Remplacement des ampoules des lampes présentes dans le logement
- Sac poubelles
- Nettoyage à la sortie des lieux
- Frais de réparation / remplacement de clé / serrure en cas de problème

The following costs are to be borne by the tenants :

- Cleaning products & material during the stay
- Replacement of bulbs (light) in the accommodation
- Garbage bags
- Checkout cleanint
- Repair / replacement of key / lock in case of issue